

moins, dans le passé, et l'immigration qui a lieu, aujourd'hui, sont des indications que nous sommes dans un état plus prospère, aujourd'hui, que lorsque ces immigrés se sont expatriés pour aller chercher d'autres foyers à l'étranger.

Mon honorable ami a aussi parlé de la tendance, comme il l'appelle, qu'ont les hommes de race anglo-saxonne de parcourir le monde ; mais cette tendance n'existe actuellement plus en Canada. Je ne sais pas si l'Anglo-saxon est nomade et s'il aime à se trouver un foyer ailleurs que dans son pays natal ; mais l'Anglo-saxon est entreprenant et toujours prêt à aller chercher fortune partout où il croit qu'une fortune peut être faite, et il n'est pas disposé à demeurer dans son pays natal si, à son avis, il croit pouvoir améliorer sa condition en allant se fixer ailleurs. Je ne sais pas si, sous ce rapport, l'Anglo-saxon diffère beaucoup de l'homme de race celtique, ou de toute autre race qui existe dans le monde civilisé. Mais ce qui est très clair, c'est que, pour une raison ou une autre, que mon honorable ami n'a pas essayé d'expliquer, la situation en Canada s'est améliorée et notre pays est maintenant plus prospère qu'il ne l'était lorsque mon honorable ami et ses ci-devant collègues étaient chargés de la direction des affaires. Je sais très bien que, si mon honorable ami était à ma place et si la situation du pays s'était considérablement améliorée, il ne manquerait pas, tout disposé qu'il serait à en remercier la Providence, il ne manquerait pas, dis-je, de s'en attribuer une grande partie du mérite. Mon honorable ami ne doit donc pas s'étonner de ce que le gouvernement actuel réclame, au moins jusqu'à un certain point, le mérite d'avoir contribué, autant que peut le faire un gouvernement, à l'heureux changement qui s'est opéré.

Il y a une autre chose que mon honorable ami ne saurait contester, c'est que notre population a maintenant confiance en elle-même ; qu'elle est disposée à ne compter que sur ses propres efforts, sur sa propre énergie, et à compter moins sur les autres pour atteindre le degré de prospérité auquel elle peut aspirer que dans aucune autre période de son histoire.

L'honorable M. BOULTON : Pourquoi donc n'abaissez-vous pas le tarif ?

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : Mon honorable ami (M. Boulton) demande pourquoi nous n'abaissons pas le tarif ? Quel rapport cette question a-t-elle avec ce que je viens de dire ?

L'honorable M. BOULTON : Il s'agit de la confiance qu'a notre population en elle-même et de la prospérité du pays.

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : Le peuple manifeste de la confiance en lui-même, et je puis dire à mon honorable ami que le tarif sera abaissé, bien que je ne sois pas d'avis que mon honorable ami veuille le voir abaisser. vu qu'il a besoin d'un grief contre le gouvernement. Il a besoin de quelque chose dont il puisse se plaindre. Il a besoin de critiquer l'administration, et il se trouverait désarmé si le gouvernement procédait plus rapidement qu'il ne le fait aujourd'hui. Mon honorable ami, si nous procédions plus rapidement, se trouverait beaucoup plus à la gêne qu'il ne l'a été depuis qu'il siège dans le Parlement, vu que son principal sujet de plainte lui serait enlevé.

Permettez-moi d'ajouter que non seulement le pays manifeste une grande confiance en lui-même, si l'on en juge par l'énergie de sa population, par les entreprises dans lesquelles celle-ci s'engage, par ses placements et les fortunes qu'elle amasse ; mais que les relations entre le Canada et la mère patrie se resserrent de plus en plus. Il y a, aujourd'hui, une plus forte tendance à unir les diverses parties de l'Empire, un plus grand désir de relier ces diverses parties en un tout indivisible que dans toute autre période de l'histoire du pays.

L'honorable M. ALLAN : Ecoutez ! écoutez !

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : La Confédération canadienne est peut-être comme le jeune homme qui grandit jusqu'à son âge de maturité. Ce jeune homme commence par s'intéresser à la fortune de son père. Il apprend comment il peut contribuer à l'augmentation de cette fortune et il désire ensuite devenir un associé de son père non seulement dans l'administration du patrimoine local dont il est chargé ; mais aussi prendre part à de plus grandes entreprises, à prendre part à ces entreprises du dehors dans lesquelles, s'il atteint l'âge mûr, il aura un intérêt permanent. Cette considération le disposera plus que toute autre chose à unir son sort à celui de son père. Il en est de même de notre peuple qui est maintenant disposé à dire : " Nous avons un grand respect pour notre père John Bull et nous désirons unir pour toujours notre sort au sien."

Mon honorable ami a aussi blâmé le gouvernement sur plusieurs autres matières.